



Mairie – 65400 Préchac  
[www.activa1.org](http://www.activa1.org)  
Tél. : 06 74 69 49 03

Préchac, le 29 juin 2013

Objet : Etudes sur le projet de Traversée Centrale des Pyrénées  
Demande de réaffectation des subventions attribuées au GEIE franco-espagnol

Madame, Monsieur,

Suite aux importants dommages dans nos vallées causés par les dernières crues, l'association ACTIVAL, dans le souci de venir en aide à toutes les victimes de ces importants préjudices, vient vers vous pour faire une proposition qui, nous l'espérons, retiendra toute votre attention.

Le projet de Traversée Centrale des Pyrénées est un sujet polémique qui, pour l'instant, ne parvient pas à trouver son dénouement.

Début mai 2013, à Bruxelles, monsieur Siim Kallas, Vice-Président de la Commission Européenne et Commissaire aux Transports a fait connaître les arbitrages rendus par sa Commission : seuls 10 projets ont été retenus comme prioritaires sur les 30 projets de grandes infrastructures ferroviaires du Réseau Transeuropéen des Transports (RTE-T).

Il ressort de cette décision que le projet n°16 de fret ferroviaire Algésiras-Madrid-Paris s'achève désormais en Espagne, à Saragosse.

En conséquence, le projet de Traversée Centrale des Pyrénées (T.C.P.) se trouve reporté sine die.

Cette décision constitue un désaveu cinglant pour les porteurs de ce projet, notamment pour les lobbyistes d'Eurosud Transport pour la région Midi-Pyrénées et de Transpyrénaïca pour la région Aragon. En revanche, elle conforte la pertinence de nos analyses sur la non-rentabilité économique et financière de ce projet, son absence de validité et son "manque de réalisme". Nombre d'experts indépendants s'accordent aussi à penser qu'avec ce projet les conditions sont réunies pour creuser un gouffre financier qui accroîtra durablement notre endettement public

Reste que 10 millions d'€ de subventions devaient être versés au Groupement Economique d'Intérêt Européen (GEIE) en charge des études préalables à la réalisation de ces travaux et de la définition des différents tracés possibles dans nos vallées pyrénéennes. L'Etat français, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, devaient contribuer pour 5 millions d'€ au versement de la subvention accordée à ces études.

La décision qui vient d'être prise par la Commission Européenne et la réalité économique et financière de la crise en France nous contraignent à estimer que ces études n'ont plus aucun intérêt : si ce projet devait, malgré tout, être réactualisé dans 20 ou 50 ans les études actuelles seraient totalement obsolètes !

Comment pourriez-vous justifier la poursuite du financement de ce GEIE, dont le maintien et le financement sont désormais sans objet, dans le contexte d'austérité budgétaire généralisée que nous connaissons ?

Les dotations affectées à ces études se trouvent donc disponibles pour de nouvelles affectations.

L'association ACTIVAL s'est donnée pour mission de soutenir la défense du patrimoine de nos vallées et tenté de faire prévaloir l'intérêt général de ses citoyens contre les intérêts particuliers de grands groupes.

A l'heure où nos vallées viennent d'être cruellement victimes d'une importante catastrophe naturelle dans les secteurs de Luz / Barèges et de Cauterets, la réhabilitation des infrastructures routières, la sécurisation des berges des gaves dans tous les secteurs à risques et l'aide indispensable aux victimes des dommages causés à leurs habitations et à leurs biens, appelle la collectivité à de lourds et nécessaires investissements au titre de la solidarité nationale.

Dans ce contexte particulier, nous demandons, solennellement, que l'ensemble des dotations qui devaient être accordées au projet de T.C.P. (Etat, Région, Conseil Général) soient désormais consacrées prioritairement au réaménagement de ces territoires sinistrés.

Dans l'espoir que la pertinence de cette proposition fera débat public et recueillera votre assentiment,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments respectueusement dévoués.

Pour l'Association Actival  
son Président, Bernard Lembeye